

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN
COMPTE RENDU DE SEANCE DE BUREAU DU MARDI 08 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Bureau légalement convoqué le 02 novembre 2022 s'est réuni le mardi 08 novembre 2022 à 18 heures 30 au Salon du Jumelage à la mairie de Neufchâteau, sous la présidence de Monsieur Simon LECLERC.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du 14 septembre 2022

❖ **DECISIONS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION AU BUREAU**

1. FIXATION DES TARIFS DE REMBOURSEMENT DES FLUIDES DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
2. DIVERS

Présents :

M Simon LECLERC - M Guy SAUVAGE - M Patrice NOVIANT - M Cyril VIDOT - Mme Jacqueline VIGNOLA – M Damien LARGES - Mme Jenny WILLEMEN - M Michel LALLEMAND - M Bruno ORY – M Francis BAUNIN - Mme Elisabeth CHANE - M Yvon HUMBLOT – M Stéphane LEBLANC – M Joël BRESSON – M Christian ALBERTI - M Daniel ROGUE – Mme Monique SIMONET – M Jean SIMONIN - M Christophe LAURENT - M Denis ROLIN - M Jean-Claude MARMEUSE – M François FAUCHART.

Absents excusés : M Jean-Luc JEANMAIRE - M Jean-Marie LOUIS – Mme Hélène COLIN – M Frédéric DEVILLARD – M Christophe COIFFIER - Mme Véronique THIOT – M Didier POILPRE - M Thierry CALIN - M Stéphane PHILIPPE – Mme Nadine HENRY - M Philippe HUREAU – M Jean-Philippe HOFER - Mme Muriel ROL - M Jean-Luc ARNAULT - M Didier MAGINEL.

Pouvoirs :

Mme Dominique HUMBERT donne pouvoir à M Simon LECLERC
M Philippe EMERAUX donne pouvoir à M Guy SAUVAGE

Nombre de conseillers en exercice : 39
Présents : 22
Votants : 24

2022-096

1. FIXATION DES TARIFS DE REMBOURSEMENT DES FLUIDES DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien,
Vu les contrats de fourniture d'eau et d'électricité souscrits par la collectivité,
Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser les tarifs de vente d'électricité,
Considérant que cette décision appartient au Bureau,

	Tarifs actuels (délibération n°2022.048 du 24 mai 2022)	Nouveaux tarifs
Droits de stationnement	3.50€	3.50€
Montant du dépôt de garantie	100€	100€
Avance sur fluides	20€	20€
Prix unitaire eau/m3	3.91€	3.91€
Prix unitaire électricité /kwh	0.18€	1.16€

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,
Décident par 24 voix pour

- **DE VALIDER** les nouveaux tarifs indiqués ci-dessus.
- **DE VALIDER** la mise à disposition temporaire des infrastructures dédiées au football d'Autreville à l'AS COLOMBEY,
- **D'AUTORISER** le président à signer la convention de mise à disposition.

Séance levée à 19h15.